

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Abéba, Éthiopie, B.P.: 3243 Tél.: (251-11) 5513 822 Télécopie: (251-11) 5519 321
Courriel: situationroom@africa-union.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UNION AFRICAINE ENQUÊTE SUR LES INFORMATIONS FAISANT ÉTAT DE L'IMPLICATION DE SOLDATS DE LA MISCA DANS DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

Addis Abéba, le 3 juin 2014: La Présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Dr. Nkosazana Dlamini-Zuma, a appris avec préoccupation les informations diffusées par *Human Rights Watch* selon lesquelles des soldats de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA) auraient été impliqués dans la disparition forcée de onze personnes dans la localité de Boali, à environ 80 km au nord de Bangui.

La Présidente de la Commission souligne qu'une enquête a été conjointement diligentée par la composante Droits de l'Homme et des Officiers de Police judiciaire de la MISCA, pour faire la lumière sur les faits allégués. Sur la base des résultats de cette enquête, l'UA prendra les mesures qu'appellera la situation, conformément aux règles qui régissent le fonctionnement de la MISCA.

La Présidente de la Commission rappelle que depuis son déploiement, le 19 décembre 2013, la MISCA s'est acquittée de son mandat avec dévouement et volontarisme. La Mission a grandement contribué à l'amélioration de la situation sur le terrain, protégeant aussi bien la population civile que les institutions de la transition et les infrastructures clés du pays, et ce dans des conditions particulièrement difficiles. Elle rappelle, en outre, la politique de tolérance zéro de l'UA envers toute exaction contre la population civile et autres violations des droits de l'Homme et du droit international humanitaire. Toute transgression des principes qui guident le fonctionnement de la MISCA sera traitée avec la plus grande rigueur.

La Présidente de la Commission réitère son appréciation à la direction et aux personnels civils et en uniforme de la MISCA pour le travail accompli, et les encourage à persévérer dans la mise en œuvre effective du mandat de la Mission, en vue de faciliter la promotion durable de la paix, de la sécurité, de la stabilité et de la réconciliation en RCA.